

[Text]

address that, people did not have the perception of the need to address it. The CPP was a great discovery and there was a move from 42% coverage to 48% coverage, so something did take place. Other than that, I do not think in these years there were major analyses of that problem. It was not on the agenda.

• 1740

I think all of you can check that all these studies—the Rowell commission of Ontario—were very well done, with lots of work. All the studies—the Lazar report, etc.—took place kind of suddenly in the last five years because of the perception of the aging population. I am sure it is for that. Now we are stuck with the problem, which has existed since a long time, by the way. But you do not move on social change until the public is seized with it, and now there is the feeling that we must do something.

Mr. Weatherhead: During the same period of time since 1966, what has been the experience in the United States with respect to the expansion of private pension plans?

Madam Bégin: Can I ask Mr. Bob Allen to answer that?

Mr. R.J. Allen (Director General, Planning, Evaluation and Liaison, Income Security Program, Department of National Health and Welfare): It is still about the same. They are in about the same position now.

Mr. Weatherhead: Do they have half their people still uncovered, then?

Mr. Allen: Approximately half the workers in the United States will not have and do not have access to private pension plans.

Mr. Weatherhead: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Reid.

Mr. Reid (St. Catharines): I take it from your earlier comments that you have expressed it as a personal opinion, at least, that you would prefer a mixed approach, public and private, in the provision of better pensions for Canadians.

Madam Bégin: No, I did not say that.

Mr. Reid (St. Catharines): I gathered that, in the discussion of public and private, you said it could be one or the other or a combination of each.

Madam Bégin: No, I did not express a personal viewpoint favouring that, because I am not in a position to do that. I suggested the committee might want to investigate that, and I challenge you for innovation.

Mr. Reid (St. Catharines): Then I would wonder if she would challenge the next, because I think she did express a personal opinion on the next approach. She did express, as a

[Translation]

aux pensions. Si les gens ne se sont pas intéressés à cette question, c'est qu'ils n'en jugeaient pas l'utilité. Le RPC fut une grande découverte et une fois en place, le nombre de personnes couvertes est passé de 42 à 48 p. 100, il faut donc reconnaître que quelque chose s'est passé. Mis à part cela, je ne crois pas que pendant ces années, on se soit préoccupé sérieusement de ce problème. Ce n'était pas une priorité.

Je pense que toutes les études qui ont été faites, et vous pourrez vérifier, la Commission Rowell en Ontario, ont été très bien faites et ont exigé beaucoup de travail. Toutes ces études, le rapport Lazar entre autres, ont été faites soudainement au cours des cinq dernières années lorsqu'on s'est rendu compte du vieillissement de la population. J'en suis certain. Il nous faut vivre maintenant avec le problème, problème qui ne s'est pas posé du jour au lendemain, soit dit en passant. Mais ce n'est que lorsque le public se rend compte que les choses doivent changer que l'on fait certains changements sociaux, et c'est précisément ce qui se passe à l'heure actuelle, les gens croient qu'il faut faire quelque chose.

M. Weatherhead: Depuis 1966, c'est-à-dire pendant la même période de temps, quelle a été aux États-Unis l'évolution des régimes de pension privés?

Mme Bégin: Je vais demander à Bob Allen de vous répondre.

M. R.J. Allen (directeur général, planification, évaluation et liaison, Programme de la sécurité du revenu, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social): Les choses n'ont pas beaucoup changé. Ils sont encore approximativement dans la même position maintenant.

M. Weatherhead: Est-ce qu'il y a encore approximativement la moitié des Américains qui ne sont pas couverts?

M. Allen: Approximativement la moitié des travailleurs aux États-Unis n'ont pas et ne cotisent pas à un régime de pension privé.

M. Weatherhead: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Reid.

M. Reid (St. Catharines): D'après ce que vous avez dit avant, je pense que vous faisiez part d'une opinion personnelle lorsque vous avez dit que vous préféreriez une option mixte publique et privée pour que les Canadiens bénéficient de meilleurs régimes de pension.

Mme Bégin: Non, je n'ai pas dit cela.

M. Reid (St. Catharines): En discutant d'une telle possibilité, vous avez dit que cela pourrait être l'une ou l'autre ou une combinaison des deux.

Mme Bégin: Non, je n'exprimais pas un point de vue personnel, parce que je ne peux pas le faire. J'ai dit au Comité que nous pourrions étudier cette possibilité, et je vous demanderais de me donner de nouvelles idées.

M. Reid (St. Catharines): Je continue de penser que le ministre exprimait une opinion personnelle. En disant que les Canadiens n'étaient pas disposés à cotiser davantage, qu'ils